



# CODE SPORTIF BLACKBALL

Saison 2022-23

Ligue de Billard FFB  
des Hauts de France

Responsable Blackball :  
Arnaud COULOMBEL

06.79.59.18.53

[collectif.blackball.du.cambresis@gmail.com](mailto:collectif.blackball.du.cambresis@gmail.com)



Version C du 14/09/22



## Table des matières

DISPOSITIONS FINANCIERES.....	3
ROLES ET REGLEMENTATION.....	4
La Commission Régionale Blackball (CRB).....	4
Le Responsable Sportif de Ligue.....	5
Le directeur de Jeu.....	5
Arbitrage.....	6
Tenue Sportive.....	7
LES COMPETITIONS.....	9
Compétitions Individuelles.....	9
Compétitions par équipes.....	16
Modalités d'inscriptions aux compétitions regionales.....	20
CALENDRIER & ECHEANCES DE LA SAISON.....	22

## DISPOSITIONS FINANCIERES

COTISATION CLUB	Aisne 02	Nord 59	Oise 60	Pas de Calais 62	Somme 80
<b>TOTAL</b>	<b>80€</b>	<b>112€</b>	<b>120€</b>	<b>112€</b>	<b>180€</b>
Part Comité Départemental	<b>0€</b>	<b>32€</b>	<b>40€</b>	<b>32€</b>	<b>100€</b>
Part Ligue					<b>30€</b>
Part Fédération					<b>50€</b>

LICENCE +21 ANS	Aisne 02	Nord 59	Oise 60	Pas de Calais 62	Somme 80
<b>TOTAL</b>	<b>77€</b>	<b>73€</b>	<b>72€</b>	<b>70€</b>	<b>72€</b>
Part Comité Départemental	<b>18€</b>	<b>14€</b>	<b>13€</b>	<b>11€</b>	<b>13€</b>
Part Ligue					<b>14€</b>
Part Fédération					<b>45€</b>

LICENCE DECOUVERTE (1 <sup>ère</sup> fois en FFB +21 ans)	Aisne 02	Nord 59	Oise 60	Pas de Calais 62	Somme 80
<b>TOTAL</b>	<b>60€</b>	<b>45€</b>	<b>55€</b>	<b>45€</b>	<b>55€</b>
Part Comité Départemental	<b>18€</b>	<b>3€</b>	<b>13€</b>	<b>3€</b>	<b>13€</b>
Part Ligue					<b>14€</b>
Part Fédération					<b>28€</b>

LICENCE -21 ANS	Aisne 02	Nord 59	Oise 60	Pas de Calais 62	Somme 80
<b>TOTAL</b>	<b>23€</b>	<b>17€</b>	<b>19€</b>	<b>17€</b>	<b>21€</b>
Part Comité Départemental	<b>9€</b>	<b>3€</b>	<b>5€</b>	<b>3€</b>	<b>7€</b>
Part Ligue					<b>5€</b>
Part Fédération					<b>9€</b>

INSCRIPTION EQUIPE	Départemental DR1 & DR2	National DN3	National DN2	National DN1
<b>TOTAL (FEDERATION)</b>	<b>55€</b>	<b>400€</b>	<b>400€</b>	<b>500€</b>
Chèque Caution Ligue	<b>150€</b>	-	-	-
Chèque Caution Fédération	-	<b>1500€</b>	<b>1500€</b>	<b>1500€</b>

INSCRIPTIONS COMPETITIONS REGIONALES	Top Ligue Suprême (Titulaires & Invités)	Mixte Toutes Cat.	Vétéran	Féminin U15 U18 U23
<b>TOTAL</b>	<b>20€</b>	<b>3€</b>	<b>2€</b>	<b>0€</b>
Part Ligue entretien matériel	<b>2€</b>	<b>2€</b>	-	-
Part Ligue Lots Tombola	<b>1€</b>	<b>1€</b>	-	-
Gain / Aide joueurs CDF *	<b>17€</b>	-	<b>2€</b>	<b>**</b>

\* Aide au déplacement Championnats de France :

Suprême (50% en prime + 50% si déplacement au CDF), Vétéran (Aide réservée aux joueurs qui se déplaceront en CDF)

\*\* Pour ses catégories, le déplacement est défrayé par la Fédération et la Ligue.

## FRAIS D'ORGANISATION D'UN TOURNOI REGIONAL

700€ de Location pour le parc de 20 Billards (Chèque ou Virement à la Ligue des HDF)

1075.20€ de Transport à régler au transporteur SBTS le jour où il vient rechercher les billards.

## ROLES ET REGLEMENTATION

### La Commission Régionale Blackball (CRB)

La CRB est composée du Responsable Blackball désigné par le comité directeur de la Ligue, de directeurs de jeu (organiseurs de Tournois Régionaux) et de joueurs de Blackball.

Les membres de cette commission sont:

- **Arnaud COULOMBEL** (Cambrai)
- **Tony VANTIELCKE** (Hazebrouck)
- **Richard DUSSORT** (Amiens)
- **Céline HENNEQUART** (Cambrai)
- **Arnaud GUIDEZ** (Cambrai)
- **François LOOSEN** (Pérenchies)

La CRB est ouverte à tout licencié qui souhaiterait apporter son aide au développement de la discipline blackball dans la Ligue.

La CRB est chargée :

- d'élaborer et de modifier le code sportif Blackball Régional;
- d'établir le calendrier régional des compétitions se déroulant dans la Ligue des Hauts de France;
- d'assurer l'interprétation des règlements sportifs, de régler en dernier ressort les litiges s'y rapportant et de transmettre éventuellement un dossier de saisine de la commission de discipline concernée ;
- de superviser le déroulement des compétitions inscrites à son calendrier et de gérer ou aider à gérer la table de marque des compétitions régionales;
- d'établir la classification et les classements annuels des joueurs et équipes;
- de proposer au comité directeur de la Ligue des HDF le budget de la saison en cours et de le gérer ;
- d'élaborer les documents et guides d'organisations sportives, à usage régional ;

# Le Responsable Sportif de Ligue

Il est élu par le comité directeur de sa ligue.

Le responsable sportif de ligue a pour mission :

- de s'assurer auprès de la ligue que les participants aux compétitions sont à jour de leur licence ;
- de centraliser les informations nouvelles et les modifications éventuelles apportées par la CRB et d'en informer dans les meilleurs délais l'ensemble des clubs de la ligue ;
- de rédiger le règlement sportif relatif à sa ligue ;
- d'organiser et de mettre en application le championnat de Blackball selon le règlement sportif interne à la ligue ; ce règlement doit être transmis par courriel au secrétariat Fédéral pour le 31 octobre au plus tard ;
- de déterminer le calendrier des dates et lieux des compétitions de la ligue et d'en informer les clubs ;
- d'établir les classements et les mises à jour des différentes compétitions de la ligue ;
- de transmettre au responsable sportif de la CRB les résultats complets de la ligue et de répondre aux demandes de la CRB ;
- d'assurer la liaison entre les clubs et la CRB.

## Le directeur de Jeu

Comment est-il désigné :

Les épreuves se déroulant dans une même salle, elles sont placées sous l'autorité et le contrôle d'un directeur de jeu.

Celui-ci est désigné par le responsable sportif correspondant au niveau de la compétition :

- Lors des tournois nationaux et des finales des championnats de France, il est nommé par la CNB ; pour le déroulement de la compétition, il est assisté par deux responsables de la table de marque (directeurs de jeu adjoints), un juge-arbitre et son adjoint ;
- Lors des compétitions de ligue, il est nommé par le responsable sportif de la ligue. Généralement ce sera le Président du club organisateur du tournoi si celui-ci est présent. En cas d'absence le club proposera une autre personne.

Le directeur de jeu a pour mission :

- de garantir le respect du code sportif et des règlements de la FFB (interdiction de fumer dans la salle, absence d'alcool dans l'aire de jeu, etc.) et de prendre les décisions réglementaires et/ou de demander les sanctions prévues pour les contrevenants ;
- de vérifier le bon état du matériel ;
- de vérifier la tenue sportive des joueurs ;
- de contrôler l'agencement de la salle avec les éléments fournis par la CRB (publicités, scoreurs, affiches, etc.) ;
- d'organiser les tours de jeu ;
- de désigner, en concertation avec le juge-arbitre, les arbitres des matchs ;
- de veiller à la régularité et au bon déroulement des matchs ;
- de disqualifier les joueurs transgressant les règles ;
- d'enregistrer les éventuels abandons en cours de compétition et d'en indiquer le motif sur le document relatif à la compétition ;
- de prévoir avec l'organisateur la mise en place d'un podium pour la remise des trophées ;
- de faire rédiger un article sur la compétition et de le transmettre à l'instance sportive concernée ;
- d'établir le classement final de la compétition ;
- d'assurer la transmission au responsable sportif concerné des feuilles de résultats et d'engagements dans les délais impartis, après les avoir contresignées ;
- d'établir à l'attention de l'instance sportive concernée un bref compte rendu sur les conditions de déroulement de l'épreuve et les éventuels problèmes rencontrés.

Il doit en outre :

- relater tout incident et le transmettre au président de la CRB ;
- trancher tous les problèmes liés à la compétition ;
- indiquer au trésorier du club les sommes à reverser à chaque joueur sous forme de prime.

Les missions du directeur de jeu peuvent être déléguées mais elles restent sous sa responsabilité.

## Arbitrage

Les compétitions sont généralement en auto-arbitrage, En cas de litige, pour vérifier la légalité d'un coup, ou connaître un point de règlement, un arbitre peut être appelé pendant un match.

La Ligue des hauts de France est pourvue de :

- 3 Arbitres Fédéraux, pouvant officier durant toutes les Compétitions Nationales, Internationales ou Régionales :

**Arnaud GUIDEZ, Céline HENNEQUART et Thomas FLAHAUT**

- 2 arbitres de Ligue sont également régulièrement présents sur les Tournois Régionaux :

**Freddy OBLET et Jérémy CATTEAU**

Lors des compétitions régionales, les arbitres de sont autorisés à arbitrer en tenue sportive de club.

L'arbitre doit avoir à tout moment une attitude digne et discrète, tout en faisant preuve de tact et de fermeté.

Il doit faire preuve de diplomatie pour éviter les heurts en cas de litige et ne jamais transgresser les règlements sportifs.

Selon les compétitions, l'arbitre peut soit arbitrer un match sur une seule table, soit superviser une aire de jeu comprenant plusieurs billards et intervenir en cas de besoin sur une des tables qu'il supervise.

## Tenue Sportive

### Extrait du Code Sportif national :

« La tenue sportive réglementaire décrite ci-dessous est commune aux quatre disciplines fédérales (Carambole, Blackball, Billard Américain et Snooker), et ce pour toutes les phases de jeu et à tous les niveaux de tournois et de championnats.

– Polo à manches courtes ou longues, rentré dans le pantalon. Les polos d'arbitres sont interdits aux joueurs

– **Pantalon de ville de couleur unie.** Les jeans et survêtements sont interdits

– Chaussettes, mi-bas ou bas

– **Chaussures fermées de couleur unie**

Autres éléments de la tenue sportive

– **L'écusson du club et/ou des armoiries de la ville doit être placé sur la poitrine à gauche, côté cœur**

– L'inscription dans le dos du nom de la ville du club du joueur est autorisée

### Publicité

La publicité est autorisée exclusivement pour des produits conformes à la législation en vigueur, notamment en ce qui concerne les produits ou services dont la publicité est réglementée ou interdite dans le cadre des activités sportives. Peuvent être interdites les tenues qui présentent une incompatibilité entre le contenu d'une publicité et les chaînes de télévision qui retransmettent la compétition.

La surface totale de l'ensemble des emplacements publicitaires n'est pas limitée mais doit être placée sur le haut du corps.

L'organisateur peut imposer la marque de son sponsor : dans ce cas, cette publicité vient en supplément de la ou des marques personnelles des joueurs.

#### Dispositions diverses

Dans les compétitions par équipes, le haut de la tenue sportive doit être identique pour tous les joueurs de l'équipe.

Le polo doit obligatoirement être rentré dans le pantalon, sauf chez les femmes.

La dérogation à cette règle est accordée exclusivement par le directeur de jeu.

**Le directeur de jeu peut refuser la participation à la compétition d'un joueur dont la tenue n'est pas conforme aux dispositions ci-dessus. »**

La Commission Régionale souhaiterait un retour à une tenue plus sophistiquée : Elle sera donc intransigeante pour faire respecter à minima le code sportif national dès le premier TR.





## LES COMPETITIONS

# Compétitions Individuelles

### CATEGORIES PRINCIPALES

- Mixte : hommes et femmes ;
- Top Ligue Suprême : hommes et femmes classés parmi les 16 meilleurs compétiteurs au classement régional actualisé glissant au début de la saison sportive, et 4 invités.

### CATEGORIES SPECIFIQUES

- Benjamins (U15) : âgés de **moins de 15 ans** au 31 décembre de la saison en cours ;
- Juniors (U18) : âgés de **moins de 18 ans** au 31 décembre de la saison en cours ;
- Espoirs (U23) : âgés de **moins de 23 ans** au 31 décembre de la saison en cours ;
- Vétérans : âgés de **plus de 50 ans** au 31 décembre de la saison en cours ;
- Féminines : uniquement les joueuses.

### CATEGORIE "DE PROMOTION"

Handi-Billard : joueurs et joueuses en fauteuil roulant.

Dans les épreuves individuelles, un match oppose deux adversaires qui s'affrontent pour le gain d'un nombre de parties à atteindre.

La distance d'un match et la formule de jeu sont définies par le règlement de la compétition.

### FORMAT DES COMPETITIONS

#### TOP LIGUE SUPREME

- ELIMINATION DIRECTE (20 joueurs, 16 titulaires et 4 invités)
- Débute le samedi matin
- 2 têtes de série, le reste des joueurs est intégralement tiré au sort, avec une attention pour que les joueurs jouant en préliminaire ne soient pas toujours les mêmes. Idem pour les matchs de 1/8 (1 adversaire différent pour chaque joueur au premier tour de chaque tournoi)
- 6 manches gagnantes pour chaque tour
- 4 matchs préliminaires opposant 4 joueurs Suprême aux 4 invités (Carré final du TR Mixte précédent)

Attribution des Points :

Niveau atteint	Points
Vainqueur	350
Finaliste	297
Demi-Finale	250
1/4 de Finale	209
1/8 <sup>ème</sup> de Finale	173
Préliminaire	140

Les Titulaires :

Joueur	Club
<b>BOSQUILLON Fabrice</b>	Dunkerque
<b>COELHO Vincent</b>	Hazebrouck
<b>ZIELINSKA Grégori</b>	Cambrai
<b>RUMFELS Fabien</b>	Hazebrouck
<b>GILQUIN Kévin</b>	Dunkerque
<b>VANNESTE Olivier</b>	Hazebrouck
<b>COPPENS Amory</b>	Hazebrouck
<b>HONRAEDT Gaëtan</b>	Dunkerque
<b>ALVES Ricardo</b>	Dunkerque
<b>SOMON Jordan</b>	Dunkerque
<b>ELBACHIRI Abderrahim</b>	Hazebrouck
<b>ROBERT Jérôme</b>	Cambrai
<b>BOYDEN Sandy</b>	Cambrai
<b>LAVALARD Geoffrey</b>	Cambrai
Vainqueur Barrage 1	
Vainqueur Barrage 2	

Suite aux désistements de 2 joueurs, Eddy COINT et François CATALAN, 2 places de titulaires se sont libérées.

Ces places seront jouées par barrage (5 manches gagnantes) et Tirage au sort entre 2 anciens titulaires descendants : **Nicolas FRUCHART** (Hazebrouck) et **Raphael THIRIONET** (Hazebrouck) et les 2 joueurs suivant au classement Mixte : **Pierre-Yves MAERTEN** (Hazebrouck) et **Cédric PIERRET** (Cambrai).

Les Invités :

Sont invités à jouer les Préliminaires le Carré Final du TR Mixte précédent.

Pour le TR1, 2 invités :

- David ROUSSEL (Dunkerque), Vainqueur du TR7
- Shendy RICHARD (Fouquières Lez Lens), Demi-Finaliste TR7

Jérôme ROBERT (Cambrai) et Jordan SOMON (Dunkerque) respectivement Finaliste et Demi-Finaliste du TR7 ont décroché leur place de Titulaire.

Il n'y aura plus de repêchage par points, car cela favorise trop les joueurs repêchés en vue de la montée.

Si les joueurs du Carré Final du TR précédent ne sont pas tous inscrits pour le TR à jouer, alors tous les barrages ne seront pas joués.

### **Les Montées et Descentes :**

En fin de saison ;

- Les 4 Meilleurs joueurs classés en Mixte montent directement en Suprêmes
- Les 4 Derniers au classement Suprême descendent en Mixte.
- Les joueurs classés 5 à 8 du Mixte jouent un barrage en 5 Manches gagnantes contre les joueurs classés 9 à 13 du Suprême, pour l'accession ou le Maintien en Suprême.

### **Primes et Aides au déplacement des Championnats de France :**

La catégorie Mixte n'ayant pas droit au défraiement de la part des instances de la FFB, il a été mis en place un paiement de 20€ pour cette compétition, dont 17€ seront redistribués en primes.

En fonction des quotas pour aller aux Championnats de France, les joueurs les mieux classés du Suprême recevront des primes qui seront définies ultérieurement. Ces primes seront divisées en 2, une partie fixe gagnée par le joueur, la seconde en tant qu'aide au déplacement aux CDF.

Si le joueur ne part pas au CDF, la moitié de sa prime ira à son remplacement. Les joueurs de Mixte sélectionnés auront également droit à cette aide car pour finir en tête de ce classement ils auront aussi cotisés lors d'un ou plusieurs Suprême.

### **MIXTE**

- POULES DE QUALIFICATION ET TETES DE SERIE
- Débute le samedi matin
- Poules de qualification (Double KO ou Poules de 3 joueurs) en 3 manches gagnantes
- 4 manches gagnantes à partir des têtes de série (Nombre de Têtes de Série en fonction du nombre d'inscrits)
- 5 manches gagnantes en finale

Attribution des Points :

Niveau atteint	Points
Vainqueur	200
Finaliste	170
Demi-Finale	142
1/4 de Finale	116
1/8 <sup>ème</sup> de Finale	92
NTS ou TS inf Perdant en TSA	76
TSA Perdant en TSA	67
NTS ou TS inf Perdant en TSB	62
TSB Perdant en TSB	54
NTS ou TS inf Perdant en TSC	50
TSC Perdant en TSC	43
NTS ou TS inf Perdant en TSD	40
TSD Perdant en TSD	34
NTS ou TS inf Perdant en TSE	32
TSE Perdant en TSE	27
NTS ou TS inf Perdant en TSF	26
TSF Perdant en TSF	22
NTS ou TS inf Perdant en TSG	21
TSG Perdant en TSG	17
Poule, Perdant Match P3	20
Poule, Perdant Match P2	18
Poule, Perdant Match P1	15

### VETERAN (50 ans et plus)

Modification de l'âge sur décision de la Fédération.

- ELIMINATION DIRECTE
- Débute le samedi matin
- 2 têtes de série, le reste des joueurs est intégralement tiré au sort
- 3 Manches gagnantes, 4 manches gagnantes à partir des 1/4 de finale.

Attribution des Points :

Niveau atteint	Points
Vainqueur	200
Finaliste	170
Demi-Finale	142
1/4 de Finale	116
1/8 <sup>ème</sup> de Finale	92
1/16 <sup>ème</sup> de Finale	70
1/32 <sup>ème</sup> de Finale	50

**FEMININ**

- ELIMINATION DIRECTE
- Débute de samedi matin
- 2 têtes de série, le reste des joueurs est intégralement tiré au sort
- 3 Manches gagnantes, 4 manches gagnantes à partir des 1/4 de finale.

Attribution des Points :

Niveau atteint	Points
Vainqueur	200
Finaliste	170
Demi-Finale	142
1/4 de Finale	116
1/8 <sup>ème</sup> de Finale	92
1/16 <sup>ème</sup> de Finale	70
1/32 <sup>ème</sup> de Finale	50

**BENJAMIN U15**

- DOUBLE KO
- Débute le samedi après-midi
- 2 têtes de série, le reste des joueurs est intégralement tiré au sort
- 2 Manches gagnantes en poule
- 3 manches gagnantes en sortie de poule et jusqu'en finale.

Attribution des Points :

Niveau atteint	Points
Vainqueur	200
Finaliste	170
Demi-Finale	142
1/4 de Finale	116
1/8 <sup>ème</sup> de Finale	92
Poule, Perdant Match 1	70
Poule, Perdant Match 2	50
Poule, Perdant Match 3	35

**JUNIOR U18**

- ELIMINATION DIRECTE
- 2 têtes de série, le reste des joueurs est intégralement tiré au sort
- 3 Manches gagnantes, 4 manches gagnantes à partir des 1/4 de finale.

Attribution des Points :

Niveau atteint	Points
Vainqueur	200
Finaliste	170
Demi-Finale	142
1/4 de Finale	116
1/8 <sup>ème</sup> de Finale	92
1/16 <sup>ème</sup> de Finale	70
1/32 <sup>ème</sup> de Finale	50

**ESPOIR U23**

- ELIMINATION DIRECTE
- 2 têtes de série, le reste des joueurs est intégralement tiré au sort
- 3 Manches gagnantes, 4 manches gagnantes à partir des 1/4 de finale.

Attribution des Points :

Niveau atteint	Points
Vainqueur	200
Finaliste	170
Demi-Finale	142
1/4 de Finale	116
1/8 <sup>ème</sup> de Finale	92
1/16 <sup>ème</sup> de Finale	70
1/32 <sup>ème</sup> de Finale	50

**HANDI-BILLARD**

- DOUBLE KO
- Débute le vendredi soir (peut être prolongé le samedi après-midi)
- Tirage au sort intégral
- 3 Manches gagnantes en poule
- 4 manches gagnantes en sortie de poule et jusqu'en finale.

## FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Toutes les catégories donnent accès aux finales des championnats de France qui se dérouleront le week-end du 23 juin 2023 (Lieu à définir par la Fédération)

Les quotas par catégorie seront connus courant de saison, en fonction du nombre d'inscrits dans la Ligue.

Pour rappel les quotas pour la saison passée étaient les suivants :

Catégories	Nombre de joueurs
Mixte DN2	5
Vétéran	2
Féminine	2
Espoirs U23	2 +1
Junior U18	1
Benjamin U15	3 +1
Equipe DN3	3

En fonction du quota, les joueurs sélectionnés pour la catégorie Mixte DN2 seront répartis comme suit :

Nombre de Joueurs Qualifiés aux CDF	Joueurs SUPREME	Joueurs MIXTE
1	1	-
2	1	1
3	2	1
4	3	1
5	3	2
6	4	2
7	4	3
8	5	3

# Compétitions par équipes

## LES DIVISIONS

Les compétitions par équipes comportent plusieurs divisions :

- Division Nationale 1 (DN1) ;
- Division Nationale 2 (DN2) ;
- Division Nationale 3 (DN3) ;
- Divisions Régionales (DR).

Les équipes de DN1 et DN2 participent au championnat de France dans le circuit national.

Elles ne peuvent pas concourir dans les épreuves régionales.

Les équipes de DN3 participent ne peuvent plus participer aux épreuves régionales, exceptée la qualification pour la Coupe de France.

Les 24 premières équipes du classement national DN3 participent au circuit national (tournois nationaux) pour l'intégralité de la saison.

## APPARTENANCE DE L'EQUIPE

Les équipes de toute division appartiennent aux clubs et sont inscrites sous la responsabilité de leur président. Aucune équipe ne peut prétendre être transférée dans un autre club et conserver sa classification tant que le club d'origine est affilié à la FFB.

En cas de non-affiliation du club d'origine, une équipe peut être mutée dans un nouveau club et conserver sa classification à plusieurs conditions :

- que les clubs soient de la même ligue ou de deux ligues différentes, le ou les présidents de ligues concernés doivent donner leur accord ;
- Le président de ligue interdit au club quitté une affiliation après que la mutation a été acceptée (saison en cours).
- les deux présidents des clubs concernés doivent donner leur accord ;
- le club de l'équipe accueillante en fait la demande par un courrier de son président ;
- Trois joueurs au moins de l'équipe initiale composent ladite équipe dans le nouveau club.



## COMPOSITION DES EQUIPES

Une équipe est composée de quatre joueurs au minimum à huit joueurs au maximum.

Tous les joueurs doivent appartenir au même club, à l'exception le cas échéant du "joueur isolé"

Un même joueur ne peut pas être inscrit dans deux équipes différentes.

Un joueur peut intégrer une équipe en cours de saison en respectant la date limite fixée par le règlement des compétitions auxquelles l'équipe participe.

Une équipe peut être composée de quatre remplaçants.

Une équipe qui engage et/ou fait participer un joueur non licencié est immédiatement disqualifiée de la compétition, sans recours possible.

Les présidents de clubs sont seuls responsables de la composition de leurs équipes.

## NOMS DES EQUIPES

Les noms d'équipes sont exclusivement des noms de villes.

Le nom de l'équipe est suivi de la division dans laquelle elle évolue (exemple : Castanet-Tolosan DN2).

Si le club a deux équipes dans la même division, le nom de la ville est suivi d'un chiffre puis de la division (exemple : "Dunkerque 1 DN2" et "Dunkerque 2 DN3").

Si deux clubs d'une même ville concourent avec une équipe chacune dans le championnat par équipes, le nom de la ville est suivi des initiales du club puis de la division (exemple : "CAMBRAI CBBC DR2" et "CAMBRAI ABC DR2").

Si deux clubs d'une même ville concourent avec plusieurs équipes dans le championnat par équipes, le nom de la ville est suivi des initiales du club et d'un chiffre (exemple : "CAMBRAI CBBC 1 DR2", "CAMBRAI CBBC 2 DR2" et "CAMBRAI ABC 1 DR2", "CAMBRAI ABC 2 DR2").

## JOUEUR REMPLAÇANT

Un joueur remplaçant est un joueur qui intègre provisoirement une équipe du même club alors qu'il est inscrit dans une autre équipe.

Si au moins quatre joueurs d'une équipe sont présents sur le site d'une compétition, aucun remplaçant ne peut l'intégrer.

Un joueur peut être remplaçant dans toute autre équipe de son club pourvu que :  
– l'équipe qu'il intègre soit de division égale ou supérieure ;

- son équipe d'origine présente au minimum quatre joueurs si elle concourt à la même date ;
- Le joueur remplaçant n'effectue pas de match avec son équipe d'origine si celle-ci concourt à la même date ou dans la même journée de championnat.

### **JOUEUR ISOLE**

Un joueur isolé est un joueur dont le club n'a aucune équipe engagée à quelque niveau que ce soit.

Il peut prétendre intégrer l'équipe d'un autre club et disputer toutes les compétitions dans lesquelles cette équipe est inscrite.

*Dans le cas d'un joueur qui évolue en catégorie Blackball Master et/ou inscrit dans une équipe évoluant sur le circuit national et qui crée un nouveau club affilié à la FFB, il pourra prétendre intégrer une équipe DN1, DN2 ou DN3 Nationales d'un autre club aux conditions suivantes :*

- Le joueur est membre du bureau du club nouvellement créé ;
- Une équipe DN3 régionale est créée et participe au championnat régional ;
- Aucune équipe de ce club ne participe au circuit national.

Le joueur et le président du club qui souhaite l'intégrer doivent en faire la demande auprès de leur ligue, qui est seule décisionnaire.

Le joueur isolé est considéré comme un joueur de l'équipe du club accueillant, il peut donc prétendre à être remplaçant dans une autre équipe de ce club.

Une équipe ne peut admettre qu'un seul joueur isolé, qu'il soit titulaire ou remplaçant.

### **FORMAT DES COMPETITIONS**

Les 2 championnats DR1 et DR2 sont conservés.

Le nombre d'équipes dans chaque division dépendra du nombre d'équipes inscrites.

Idem pour les montées et descentes.

## DR1 : Division Régionale 1

DIVISION REGIONALE 1 (DR1)	
1	AMIENS 1
2	AMIENS 3
3	AMIENS 4
4	ARRAS 2
5	BRUAY SUR L'ESCAUT 1
6	CAMBRAI 1
7	CAMBRAI 2
8	CAMBRAI 3
9	CAMBRAI 4
10	CAMBRAI 6
11	FOUQUIERES LEZ LENS 1
12	HAZEBROUCK 1
13	HAZEBROUCK 10
14	HAZEBROUCK 2
15	HAZEBROUCK 3
16	HAZEBROUCK 6
17	PERENCHIES 2
18	PERENCHIES 3

## DR2 : Division Régionale 2

DIVISION REGIONALE 2 (DR2)	
1	ARRAS 1
2	ARRAS 3
3	ARRAS 4
4	ARRAS 5
5	ARRAS 6
6	ARRAS 7
7	CAMBRAI 5
8	CAMBRAI 7
9	DUNKERQUE 3
10	FOUQUIERES LEZ LENS 2
11	FOUQUIERES LEZ LENS 3
12	HAZEBROUCK 4
13	HAZEBROUCK 7
14	LOOS 1
15	PERENCHIES 1
16	PERENCHIES 4
17	PERENCHIES 5
18	PERENCHIES 6
19	PERENCHIES 7
20	-

# Modalités d'inscriptions aux compétitions regionales

## CHAMPIONNAT EQUIPE :

L'inscription des équipes est faite avant le début de saison via le bordereau Excel Pour la saison complete.

Toute équipe n'ayant pas réglé ses frais d'inscription de 55€ et fourni un chèque de Caution de 150€ à l'ordre de LA LIGUE DE BILLARD DES HAUTS DE FRANCE ne pourra pas débiter le championnat. Les matchs seront considérés forfaits.

Toute absence d'une équipe lors d'une journée de championnat sera considérée forfait, et le chèque de caution sera encaissé.

Si l'équipe renouvèle son absence lors d'un autre TR, elle sera déclarée FORFAIT GENERAL et tous les résultats face à cette équipe seront invalidés.

## COMPETITIONS INDIVIDUELLES :

Les inscriptions individuelles se font via le site de la ligue des Hauts de France sur la page inscriptions en ligne :

<https://www.hdf-billard.fr/pool/inscriptions.html?comite=LIGUE&tournoi=>

et en sélectionnant la compétition qui vous intéresse.

Pour vous inscrire il est indispensable que vous soyez enregistré dans la Base de Données de la Ligue :

Les informations vérifiées sont vos :

**Nom**

**Prénom**

**Numéro de licence**

**Adresse email** (elle permet de recevoir le justificatif d'inscription)

**Téléphone** (pour être appelé en cas de problème)

Si vous n'êtes pas dans la Base (nouveaux joueurs ou joueur non licencié depuis quelques années), vous pouvez en voyer les informations ci-dessus + votre Club au responsable blackball.

The screenshot shows the website for the Ligue de Billard des Hauts de France. The main navigation bar includes 'Accueil', 'Carambole', 'Blackball', 'Snooker', and 'Américain'. The 'Blackball' section is active. The page is titled 'INSCRIPTION EN LIGNE AUX TOURNOIS BLACKBALL:'. Below the title, there are instructions for registration, including a list of steps: 1) Choisir 'LIGUE', 2) Choisir le tournoi régional (TR1 Hondegem), 3) Remplir le formulaire sans espaces, and 4) Attention à la licence. There are also links to contact the administrator or Arnaud COULOMBEL via Facebook or email. A form is visible with a dropdown menu for 'Comité' set to 'LIGUE' and another for 'Tournoi' with a red error message: 'Sélectionnez un tournoi x inscriptions pour le moment.' The page also features a sidebar with 'Compétitions', 'Organisations', and 'Liens' sections, and a 'Partenaires' section with logos for FFB and Kozoom.com.

Les inscriptions aux TR sont ouvertes jusqu'au Samedi soir Minuit une semaine avant la date du TR.

Au delà, il n'est plus possible de s'inscrire et les fichiers d'inscription sont envoyés au Responsable Blackball pour éditer les convocations.

Les convocations sont diffusées le mercredi précédent les compétitions.

Donc du Dimanche au mardi, il est possible de contacter le Responsable Blackball pour annoncer son absence sans justificative et sans perte de point.

Après la diffusion des Convocations, il n'est plus possible de vous désinscrire, votre nom apparaîtra dans les tableaux de compétition.

Si vous prévenez au moins 1h avant l'heure de votre convocation que vous serez absent, aucune sanction de point ne sera appliquée et votre absence sera excusée.

Si vous n'avez pas prévenu ou trop tard la sanction sera de -50 points quelle que soit la compétition.

## CALENDRIER & ECHEANCES DE LA SAISON

Date Début	Date Fin	TR	Club Organisateur	Adresse
30/09	02/10	TR1	HAZEBROUCK	Complexe sportif, kalverstraet, Hondegghem
25/11	27/11	TR2	CAMBRAI	Chemin Vert à Bourlon (62)
09/12	11/12	TR3	PERENCHIES	
27/01	29/01	TR4	ARRAS	Salle des Orfèvres et des Tisserands – Av du maréchal Leclerc - Arras
10/02	12/02	TR5	PERENCHIES	Date à confirmer
10/03	12/03	TR6	LOOS	Lieu et Date à confirmer
31/03	02/04	TR7	AMIENS	
12/05	14/05	TR8	HAZEBROUCK	Complexe sportif, kalverstraet, Hondegghem

- 24 Août 2022 (Alentour): PRISE DE LICENCES INDIVIDUELLES et INSCRIPTIONS par les Clubs.
- 16 Septembre 2022: date limite de REMISE DES BORDEREAUX EQUIPES Pour la participation aux championnats régionaux DR1 ou DR2.
- 22 Avril 2023, date limite pour inscrire les équipes qualifiées en Coupe de France
- Jeudi 18/05 au 19/05: Coupe de France à Agen
- 26 Mai 2023, date limite pour remettre les résultats de Ligue
- 23/06 au 25/06: Finales des Championnats de France à ?

2022					
Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Prise de Licences 2022-23	V2	V30	V4	V2	
	S3	S1	S5	S3	
	D4	D2	D6	D4	
	V9	S8	V11	V9	
	S10	Championnats du Monde		S10	
	D11		D13	D11	
	V16	Albi		V16	
	S17	Albi		S17	
	D18	D16	D20	D18	
	V23	V21	V25	V23	
	S24	S22	S26	S24	
	D25	D23	D27	D25	
		V28		V30	
		S29		S31	
		D30		D1	

M1

**TR1**  
Hazebrouck  
30/9 au 2/10

**TR2**  
Cambrai  
25/11 au 27/11

**TR3**  
Pérenchies  
9/12 au 11/12

2023						
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
V6	V3	V3	V31	V5	V2	
S7	S4	S4	S1	S6	S3	
D8	D5	D5	D2	D7	D4	
V13	V10	V10	V7	L8	V9	
S14	S11	S11	S8	V12	S10	
D15	D12	D12	D9	S13	D11	
V20	V17	V17	L10	D14	V16	
S21	S18	S18	V14	J18	S17	
D22	D19	D19	S15	V19	D18	
V27	V24	V24	D16	S20	V23	
S28	S25	S25	J22	D21	S24	
D29	D26	D26	V21	V26	D25	
			S22	Résultats Ligues		
			D23	S27		
			V28	D28		
			S29	L29		
			D30			
			L1			

**TR4**  
Arras  
27/1 au 29/1

**TR5**  
Pérenchies  
10/02 au 12/02  
A confirmer

**TR6**  
Loos  
10/03 au 12/03  
A confirmer

**TR7**  
Amiens  
31/3 au 2/4

**TR8**  
Hazebrouck  
12/5 au 14/5

